



## Communiqué de presse

### Des dégradations qui coûtent cher à la collectivité

4 000 euros voilà le coût des dégradations dont a été victime une fois de plus la commune, ces deux dernières semaines. Et malheureusement, c'est une nouvelle fois les Marennais qui vont devoir payer la facture.

Alors que l'aménagement de la rue de l'Estran vient d'être réalisé, pour la plus grande satisfaction des Marennais, une partie des trottoirs en béton lavé, située sur la partie nord de la voie, a été endommagée suite au passage d'un véhicule dont le conducteur n'a bien évidemment pas laissé son adresse.

A cela s'ajoutent un panneau électoral cassé, des vitres de la maison des associations brisées, des pierres projetées sur le toit de la maison des associations, provoquant des dégâts sur les tuiles, ainsi que le vol d'arbres et/ou de plantes. Cela fait beaucoup en peu de temps !

Sans parler des détériorations fréquentes de la voirie et des des dépôts sauvages de déchets dans les rues de la commune.

Cette dernière a décidé de porter plainte pour chacune des dégradations qui vont nécessiter l'intervention des agents municipaux pour procéder aux réparations ainsi qu'au remplacement du matériel cassé.

Chaque année, ces dégradations ou ces vols représentent un préjudice de 20 000 euros environ pour la commune, ce qui est beaucoup pour ces actes d'incivilités trop fréquents.

Contact presse :  
Adrien Gobbo  
06 48 35 60 12  
communication@marennes.fr